

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de conseillers</u> en exercice : 10 présents : 08 pouvoirs : 02 votants : 10 pour : 10 contre : 00 abstention : 00	L'an deux mil vingt quatre et le vingt deux octobre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de TRANZAULT s'est réuni à la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Philippe VIAUD. <u>Présents</u> : Philippe VIAUD, Chantal HIBERT, Damien FRADET, Guy BRULON, Richard GABILLAT, Eloïse PLANTUREUX, Françoise FERRANDON et Eric DESMET. <u>Absents excusés</u> : Julie CHONE a donné pouvoirs à Guy BRULON Arlette LIMOUSIN a donné pouvoirs à Eloïse PLANTUREUX <u>Secrétaire de séance</u> : Richard GABILLAT
<u>Date de convocation</u> 15 octobre 2024	
<u>Date d'affichage</u> 15 octobre 2024	

OBJET : RÉVISION DES TARIFS COMMUNAUX POUR 2025

Délibération N° 22_22/10/2024

Comme tous les ans, Monsieur le Maire expose à l'Assemblée la nécessité de réviser les tarifs communaux (joints en annexe) pour l'année 2025.

Concernant les tarifs de la salle polyvalente il propose de revoir les tarifs de location depuis les travaux réalisés concernant le chauffage.

Pour le cimetière, au regard du projet de reprise de concessions à l'état d'abandon pour libérer de l'espace et répondre aux demandes, des devis ont été sollicités pour évaluer le coût des reprises.

Toujours pour le cimetière, il était prévu le tarif de 30 euros pour la fourniture d'une plaque lors des dispersions des cendres au jardin du souvenirs. Il s'avère que le prix des plaques apposés s'élevant à 63 euros TTC, Monsieur le Maire propose de réévaluer également ce tarif.

Enfin, Monsieur le Maire rappelle que dans ce contexte, les familles formulant une demande de dispersion des cendres au jardin du souvenirs, seront informées que l'autorisation sera liée à la fourniture par la Commune d'une plaque précisant les NOM, Prénom, années de naissance et de décès du défunts.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré

VU le Code général des collectivités territoriales,

Le Conseil municipal à l'unanimité,

* **DECIDE** d'augmenter le tarif concernant la fourniture d'une plaque lors des dispersions des cendres au jardin du souvenirs à 65 Euros.

* **DECIDE** de pas modifier les autres tarifs pour 2025.

Le Maire

Philippe VIAUD


La Secrétaire de séance

Richard GABILLAT

Commune de Tranzault_Tarifs 2025

Annexe_Délibération n°22_22/10/2024

Habitant ou association	Commune		Hors Commune
	Commune	Hors Commune	Commune
SALLE POLYVALENTE Location pour 24h. et jusqu' à 48h.	Caution : 150,00	150,00	200,00
- pour un particulier ou une association	Gratuite	200,00	200,00
- la 1ère Location pour une association (à but lucratif)	Gratuite	180,00	180,00
- pour une réunion association (à but non lucratif)	80,00	130,00	130,00
- pour une location de courte durée :	Gratuite	130,00	130,00
- galette de mariage célébré à Tranzault (limitée à 1/2 journée)			
RAMEE Location pour 24h. et jusqu' à 72h transport montage et démontage par les employés communaux	Caution : 150,00	150,00	
- ramée (6m x 12m) pour un particulier	Gratuite	80,00	
- ramée (6m x 12m) pour une association	Gratuite	Gratuite	
- ramée (6m x 6m) pour un particulier	Gratuite	10,00	
- ramée (6m x 6m) pour une association	Gratuite	Gratuite	
- stand (3m x 2m50) pour un particulier	Gratuite	5,00	
- stand (3m x 2m50) pour une association			
- Table et bancs de la ramée (par lot 1 table et 2 bancs)	Caution : 30€/chaise	1,00	1,00
- Chaises salle polyvalente*			
* sous conditions			

CIMETIERE

C A V E A U	- concession de terrain 10 ans (2m² minimum)	30,00 € le m²
	- concession de terrain 30 ans (2m² minimum)	40,00 € le m²
	- concession de terrain 50 ans (2m² minimum)	50,00 € le m²
C A V U R N E	- concession de terrain 10 ans (1m²)	30,00 € le m²
	- concession de terrain 30 ans (1m²)	40,00 € le m²
	- achat terrain pour concession 50 ans (1m²)	50,00 € le m²
- occupation temporaire du caveau communal - 3 mois maxi		
COLOMBARIUM		
Case Pour 4 urnes	10 ans	550,00
	30 ans	750,00
	50 ans	950,00
Case Pour 1 à 2 urnes	10 ans	450,00
	30 ans	650,00
	50 ans	850,00
- occupation temporaire		
Jardin du Souvenir		
Dispersion des cendres au Jardin du Souvenir		65,00
*Ce tarif comprend l'attribution obligatoire d'une plaque		

COMPLÉTI